

La Saskatchewan renforce la protection des investisseurs grâce à l'adoption d'une loi sur les pouvoirs contraignants

Toronto, 28 mai 2024 – Une coalition de groupes de défense des consommateurs dirigée par FAIR Canada [a publié aujourd'hui une lettre ouverte](#) (en anglais seulement) exprimant un soutien sans faille à l'adoption récente du projet de loi 150, loi modificative, 2023, sur les valeurs mobilières (protection des investisseurs de la Saskatchewan).

« Cette loi historique constitue une avancée significative en ce qui concerne la protection des droits et des intérêts des investisseurs à l'échelle de la province de la Saskatchewan », a déclaré Jean-Paul Bureaud, directeur général de FAIR Canada. « En prenant des mesures qui confèrent à l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement (OSBI) un pouvoir contraignant, la loi garantit que les investisseurs disposent d'un mécanisme plus solide de résolution des litiges, renforçant ainsi l'intégrité et la confiance dans les marchés financiers ».

La coalition salue l'engagement du gouvernement de la Saskatchewan visant à renforcer le processus de traitement des plaintes. Les modifications du projet de loi 150 devraient également permettre d'élargir les pouvoirs exécutoires de l'Autorité des affaires financières et de la consommation et de dissuader les mauvais acteurs du secteur financier en augmentant les pénalités pour les infractions aux lois sur les valeurs mobilières de 100 000 \$ à 1 million de dollars. Ces mesures aligneront la Saskatchewan sur la plupart des autres juridictions canadiennes en ce qui concerne les normes d'application et de conformité.

Cette loi est cruciale dans le cadre des efforts déployés pour protéger les investisseurs contre les pratiques déloyales et les préjudices financiers. FAIR Canada et les partenaires de cette coalition estiment que l'adoption du projet de loi 150 est un moment décisif concernant les droits des investisseurs au Canada. Elle envoie un message clair selon lequel le bien-être financier des investisseurs est une priorité et que le gouvernement est prêt à prendre des mesures décisives pour protéger ceux qui investissent à l'intérieur de ses frontières.

La coalition se réjouit de voir les effets positifs de l'autorité exécutoire accordée à l'OSBI et de l'amélioration des normes d'application de la Saskatchewan. Nous continuerons à plaider jusqu'à ce que l'OSBI obtienne un pouvoir contraignant dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Ensemble, nous pouvons œuvrer en faveur d'un écosystème financier équitable, transparent et responsable, en veillant à ce que les droits des investisseurs soient toujours au premier plan des réformes réglementaires.

À propos de FAIR Canada

FAIR Canada défend les droits des investisseurs particuliers au Canada par l'entremise de la défense des intérêts, de l'éducation et de l'avancement des questions de réglementation. Nous sommes le porte-parole indépendant et digne de confiance afin de répondre aux enjeux importants qui touchent les investisseurs particuliers. En tant que seul organisme sans but lucratif, axé sur les investisseurs au Canada, nous fournissons des commentaires éclairés et objectifs sur les questions de réglementation qui

ont une incidence sur l'équité et la protection des investisseurs. Pour en savoir plus sur les droits des investisseurs, consultez <https://faircanada.ca/fr/> et suivez-nous sur [LinkedIn](#) et [X](#) (anciennement Twitter).

Pour plus d'informations, contactez :

Jean-Paul Bureaud
Directeur général, FAIR Canada
JP.Bureaud@faircanada.ca

Andrea David
Spécialiste en communications
Andrea.David@faircanada.ca